

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 60 (1952)  
**Heft:** 2

## **Buchbesprechung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans la *Revue de Suisse* du 20 janvier 1952, M. Henri Perrochon a publié un article sur *Abraham Ruchat ou la vocation de l'histoire*.

Dans les *Notes and Records of the Royal Society of London*, volume 9, octobre 1951, pages 96 à 108, M. G. R. de Beer nous fait connaître un nouveau voyageur anglais en Suisse, *John Strange* (1732-1799).

Il convient de signaler une nouvelle publication du Musée historique de Nyon, *Les faïences de Nyon*, de M. Edgar Pelichet. (Nyon 1952, 16 pages, 4 pages d'illustrations hors texte.)

M. Pierre Chessex a fait paraître en 1951 une *Etude toponymique de la Commune de Vallorbe*. (Imprimerie Künzli, Vallorbe, 96 pages.)

M. Marcel Perret, enfin, a fait paraître un nouveau volume consacré à chanter sa petite patrie ; c'est *Le Retour des Morts, vagabondage historique à travers les localités de Champtauroz, Treytorrens, Démoret, Chêne-Paquier, ruines de Saint-Martin-du-Chêne, formation géologique et histoire du ravin des Vaux*. (Chez l'auteur, à Chavannes-le-Chêne ; préface de M. Henri Perrochon ; 248 pages, nombreuses illustrations hors texte.)

---

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Diplomatique

En 1947, le professeur Hans Foerster, de Fribourg, publiait une collection de cent textes pour l'étude de la diplomatique<sup>1</sup>. Cette collection peut rendre de précieux services aux étudiants ; elle présente cependant un désavantage, la difficulté qu'il y a à devoir faire de la diplomatique sans pouvoir se reporter constamment, sinon aux originaux, du moins à des reproductions.

M. Foerster s'est apparemment rendu compte lui-même de l'inconvénient de son premier recueil, puisqu'il a fait paraître récemment un nouveau volume, accompagné cette fois des fac-similés des documents qu'il discute et dont il donne la transcription<sup>2</sup>. Cet ouvrage contient quarante planches, dont trois seulement de documents déjà publiés par M. Foerster dans son ouvrage précédent. Les textes choisis vont du I<sup>er</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Chaque document est précédé d'une bibliographie complète, de la discussion de toutes les questions qu'il pose du

---

<sup>1</sup> HANS FOERSTER, *Urkundenlesebuch für den akademischen Gebrauch, 100 Texte*. Verlag Paul Haupt, Bern, 1947.

<sup>2</sup> HANS FOERSTER, *Urkundenlehre in Abbildungen mit Erläuterungen und Transkriptionen*. Verlag Paul Haupt, Bern, 1951.

point de vue de la diplomatie, et de sa transcription. On regrettera seulement que certaines des planches ne soient pas d'une netteté parfaite ; il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage destiné à l'étude de la paléographie. Tel qu'il est, il rendra de grands services dans les séminaires aux professeurs qui ne peuvent mettre sous les yeux de leurs étudiants des originaux d'archives et qui seront heureux de pouvoir accompagner leurs explications de l'étude d'une reproduction en facsimilé des documents considérés.

L. J.

### Une nouvelle histoire de la Suisse

Dans une collection intitulée « Histoire des peuples et des Etats », l'éditeur Oldenbourg, à Munich, a fait paraître l'an dernier une *Histoire de la Suisse* de M. Wolfgang von Wartburg<sup>1</sup>. En moins de 250 pages, il ne saurait être question de donner une étude de première main sur chacun des chapitres de notre histoire, et l'auteur n'y a pas prétendu. Il ne s'agissait que d'une synthèse, de la présentation au public allemand de ce qu'a de particulier l'histoire de la Suisse dans l'évolution générale de l'Europe. Et il faut reconnaître que l'auteur a remarquablement réussi. Son exposé est clair et précis, facile à lire, passionnant même, et il nous paraît être la meilleure introduction possible à notre histoire compliquée, où l'étranger se perd dans les détails ; c'est une excellente justification de l'existence de la Suisse dans le passé, et du cas unique qu'elle forme dans l'évolution de l'Europe. M. von Wartburg a réussi là une véritable gageure. Il ne se risque pas sur des terrains où l'unanimité des historiens est loin d'être acquise, comme dans la question de l'origine de la Confédération ; mais sa documentation est généralement très au point<sup>2</sup>, et il n'y a guère d'omission ou d'erreurs, même vénielles, à lui reprocher<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> WOLFGANG VON WARTBURG, *Geschichte der Schweiz*. Verlag von R. Oldenbourg, München, 1951. 264 p., 18 illustrations, 6 cartes.

<sup>2</sup> A la page 26, l'auteur ignore l'ouvrage de P. de Zurich sur *Les origines de Fribourg*, paru en 1924, et qui remplace la date traditionnelle de la fondation de la ville par une date plus ancienne. A la page 162, l'auteur porte sur Frédéric-César de la Harpe un jugement qui sera sans doute révisé bientôt.

<sup>3</sup> A la page 21, parlant des plus anciens couvents de la Suisse, l'auteur ne nomme ni Romainmôtier, ni Saint-Maurice. A la page 69, Louis XI a non moins su faire naître qu'utiliser la méfiance des Suisses pour Charles le Téméraire. A la page 70, l'auteur place sur le champ de bataille de Grandson les filles qui suivaient l'armée bourguignonne et qui n'avaient pas dû quitter le camp, plusieurs kilomètres en arrière. A la page 71, nous doutons que ce soit pour obéir à l'étiquette que le duc de Bourgogne, après la bataille de Morat, ait pris la fuite avec une escorte de douze chevaliers. A la page 72, l'auteur dit que les gains territoriaux de la Suisse après les guerres de Bourgogne furent nuls : il oublie les bailliages communs acquis par Berne et Fribourg au Pays de Vaud, et la conquête du bailliage d'Aigle par Berne. A la page 193, l'auteur attribue à Druey, dans la révolution de 1830, le rôle qu'il joua en réalité dans celle de 1845. Si nous avons relevé ces quelques points, c'est pour montrer à la fois qu'ils sont peu nombreux et de peu d'importance.

Terminons par un souhait : que ce livre, qui est une si juste, si modérée présentation de la Suisse à l'étranger, connaisse bientôt des traductions française et anglaise et contribue à expliquer ainsi notre pays à tous ceux qui voudraient le comprendre, mais n'ont pas l'ouvrage nécessaire à leur disposition.

L. J.

### Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois

Paru tout d'abord comme thèse de doctorat<sup>1</sup>, le dernier volume de la *Bibliothèque historique vaudoise*<sup>2</sup> est à la fois une importante étude pédagogique et un remarquable travail historique. « Nous avons, à l'origine de nos recherches, déclare l'auteur, le désir de comprendre pourquoi les écoles vaudoises n'étaient pas devenues complètement laïques » (p. 374). Ce ne sont pas seulement les sources de cette « neutralité » confessionnelle particulière aux écoles du canton de Vaud que M. Panchaud a retrouvées au cours de son enquête ; il nous apporte une riche moisson de renseignements précis, nouveaux et utiles, il nous permet de juger mieux une des époques les plus discutées de notre histoire.

Il existait pour l'histoire scolaire vaudoise, outre de nombreuses sources d'origines diverses — administratives, pastorales ou consistoriales — un document d'une grande valeur : l'enquête faite en 1799 par le ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique, Philippe-Albert Stapfer, auprès des régents du Canton du Léman. Un questionnaire très complet et envisageant toutes les sphères d'activité scolaires avait été adressé à tous les membres du corps enseignant de la République helvétique. Les réponses de plus de quatre cents régents vaudois, sur quelque cinq cents, ont été conservées ; elles constituent la source principale du travail de M. Panchaud. Il lui a été possible ainsi de reconstituer un tableau très complet de l'enseignement élémentaire — nous dirions aujourd'hui primaire — dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce tableau porte sur trois points principaux : l'organisation scolaire (locaux, période et durée de scolarité, autorités de direction et de surveillance), les méthodes scolaires (plan d'études, manuels, manière d'enseigner), les régents eux-mêmes (recrutement, formation).

M. Panchaud, avant d'aborder l'examen des trois points que nous venons de citer, fait un bref historique de l'organisation scolaire sous le régime bernois de 1536 à l'époque qui l'intéresse. Les autorités bernoises, voulant lutter contre le papisme, l'irrégion et les superstitions de toutes sortes, avaient pris, dès le début de l'occupation du Pays de Vaud, une série de mesures tendant à améliorer le degré d'instruction de la population. Ces mesures furent complétées au cours des

---

<sup>1</sup> Elle a valu à son auteur le titre de docteur ès lettres avec la plus haute mention — la *mention très honorable* — décernée par l'Université de Lausanne.

<sup>2</sup> GEORGES PANCHAUD, *Les Ecoles vaudoises à la fin du régime bernois*, Lausanne, F. Rouge & Cie, 1952 (Bibliothèque historique vaudoise, tome XII).

décennies qui suivirent. La charte de l'école élémentaire, sous le régime de LL. EE., demeure le mandat souverain de 1676 *concernant les régents d'école*. Il proclame en particulier, ce mandat, l'obligation de la scolarité, et il prévoit même l'organisation générale de l'enseignement. La situation créée par cet édit était assez curieuse et se maintint jusqu'en 1798 : les communes devaient payer leurs régents, leur assurer salle de classe et logement, mais le soin de les recruter était dévolu aux pasteurs, principalement parce que l'instruction était à base religieuse et qu'il était de ce fait logique — dans l'esprit des auteurs du mandat — que les ministres du culte assumassent la direction effective des écoles.

Entrant dans le vif de son sujet, M. Panchaud nous fait entrevoir aussitôt ce qui est un des caractères essentiels de l'école vaudoise d'autrefois : la grande variété des conditions suivant les lieux, suivant la commune ou le pasteur, suivant la personnalité du régent.

Les locaux sont généralement insuffisants. Rares en effet sont les communes qui peuvent faire les frais d'un bâtiment spécial pour l'école ; elle se trouve généralement logée dans le seul bâtiment public de la commune et réduite à la portion congrue. Souvent même, la salle de classe sert de logement au maître et à sa famille. La vie scolaire est aussi très différente selon qu'on se trouve à la ville ou à la campagne : la plupart du temps, les régents, malgré les règlements établis par les autorités bernoises, restent libres d'organiser l'enseignement comme ils l'entendent.

Quant aux pasteurs, « responsables de l'instruction, ils exercent dans ce domaine une vraie surveillance sur les communautés, les régents, les élèves et leurs parents » (p. 108). Ils donnent leur préavis pour la nomination des régents, président aux examens annuels qui déterminent le degré d'instruction des écoliers et leur capacité à être admis à la sainte Cène. Les autorités supérieures — consistoires, baillis, gouvernement de Berne — n'interviennent, elles, que pour trancher les contestations et édicter de nouveaux mandats, de nouvelles ordonnances ecclésiastiques, qui modifient sur un point ou sur un autre l'organisation des écoles.

L'analyse du plan d'étude révèle également l'importance de l'orientation religieuse de l'enseignement. Celui-ci est en effet fondé, en premier lieu, sur la connaissance des Ecritures, utilisées aussi bien comme livre de lecture que comme manuel d'éducation religieuse et morale. M. Panchaud a établi avec le plus grand soin la liste des manuels alors en usage et, à en juger par les indications sommaires que donnent le plus souvent les réponses des régents à l'enquête Stapfer sur ce point particulier, cela a dû lui demander de longues et délicates recherches. Si le chapitre — d'une centaine de pages — qu'il a ainsi consacré aux manuels scolaires est un des plus intéressants de son livre, ce n'est pas seulement par la foule de renseignements nouveaux qu'il apporte, c'est aussi que l'auteur a fait un très remarquable effort d'appréciation

de ces ouvrages au point de vue pédagogique. Son expérience de maître et de directeur d'école l'a mis en mesure de porter des jugements dans lesquels le mariage de l'historien et du pédagogue se fait heureusement sentir. Connaître l'écriture, lire et écrire, tel est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essentiel pour les écoles élémentaires vaudoises. Les rudiments de l'arithmétique et quelques autres notions ne viennent qu'ensuite, et pas même toujours. On trouve beaucoup plus de catéchismes, de recueils de passages de l'Écriture sainte, de psaumes ou de prières, que de véritables livres de lecture, de manuels de sciences ou d'arithmétique dans la liste des ouvrages utilisés autrefois par les régents vaudois.

Dans la troisième partie de son travail, M. Panchaud se livre à une étude approfondie du recrutement et de la formation professionnelle des régents, en se fondant également sur leurs réponses à l'enquête Stapfer. Et de ces réponses, il parvient à tirer une série de conclusions du plus haut intérêt sur la qualité du corps enseignant. Certains régents n'avaient aucune qualification pour exercer la profession de maître d'école — nombre d'entre eux étaient, en effet, soit agriculteurs, soit domestiques, soit anciens soldats ou ouvriers en chômage ; seuls quelques bons élèves, qui avaient poursuivi leurs études, des fils de régents ou des orphelins ayant été élevés dans les fameuses Ecoles de Charité de Lausanne (dont une partie des archives ont été conservées et qui mériteraient bien que quelqu'un s'intéressât une fois à elles), possédaient une formation satisfaisante. Un des points noirs était certes la modicité — pour ne pas dire l'insuffisance — des salaires accordés aux maîtres d'école ; ces traitements ne permettaient généralement pas au régent d'assurer son existence et celle de sa famille ; il lui fallait rechercher, dans des occupations accessoires, un complément indispensable. Ce ne pouvait être, il va sans dire, qu'au détriment de l'école elle-même.

Restent enfin les élèves. « On sait combien ils étaient dans une classe, ce qu'ils apprenaient, qui les dirigeait, mais on ignore presque complètement comment ils s'appelaient, ce qu'ils aimaient, pensaient et valaient » (p. 355). Comment retrouver sur eux des témoignages autres que rétrospectifs ? C'est sur les hommes qu'ils devenaient que M. Panchaud, en conclusion, pose la question de la valeur de l'enseignement donné dans les écoles dont il a reconstitué, jusque dans les détails, l'organisation et le fonctionnement, de la valeur du système scolaire dans le Pays de Vaud sous le gouvernement de LL. EE. de Berne.

Outre l'enquête Stapfer, il existe d'autres témoignages contemporains susceptibles de nous renseigner sur ce point. M. Panchaud signale en particulier l'enquête sur le paupérisme faite en 1764 parmi le corps pastoral vaudois. On est étonné, au premier abord, de constater que les résultats de cette enquête donnent une vue très sombre du degré d'instruction de la population, alors que les réponses de 1799 sont plutôt rassurantes. Les progrès auraient-ils été si considérables en quelque trente-cinq années ? Ces ministres, si bien placés pour juger

des questions scolaires, ne serait-ce pas eux qu'il faut croire plutôt que les régents de 1799, dont les faiblesses sinon l'incapacité apparaissent à chaque pas ?

Si M. Panchaud, au terme de ses recherches, ne craint pas de porter un jugement essentiellement basé sur les indications de l'enquête Stapfer, il a ses raisons. Le gouvernement bernois, s'il porte de l'intérêt à la formation du peuple, n'a jamais voulu prendre à sa charge les frais de l'organisation des écoles ; c'était l'affaire de ses sujets, communautés ou particuliers. L'intention des pasteurs en donnant, en 1764, une vue pessimiste de la situation — car c'est bien là ce qu'ils ont fait — était d'obtenir de Berne cet appui financier qu'ils estimaient indispensable au bon fonctionnement et au développement des écoles élémentaires dans le Pays de Vaud. Ce calcul ne servit à rien et le gros reproche qu'on reste en droit de faire à LL. EE. de Berne (et l'adresser en même temps à tous les gouvernements de l'Europe occidentale comme à nombre de communautés vaudoises ne diminue en rien sa gravité) est de n'avoir pas voulu, alors qu'elles retiraient des revenus considérables de leurs bailliages vaudois et alors qu'elles savaient que tous les maux dont souffraient les écoles provenaient de leur manque de ressources, participer financièrement d'une manière suffisante au traitement des régents ou à la construction de classes. L'enquête Stapfer, rédigée à un moment où les effets de la Révolution vaudoise ne s'étaient pas encore fait sentir dans l'enseignement, mais à une époque où, par contre, les régents pouvaient exprimer très librement leurs opinions sur l'ancien régime, présente une vue des choses plus juste sans aucun doute que toutes les autres sources à notre disposition. Elle permet à M. Panchaud d'assurer que tous les enfants avaient, théoriquement, la possibilité de suivre une école, puisqu'il y en avait partout, et qu'en sortant de l'école presque tous savaient lire et écrire. Quand on songe que, bien des années plus tard, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on se groupe au village, le soir ou le dimanche, autour de celui qui sait lire à haute voix, quand on pense aussi à la peine que certains éprouvent, aujourd'hui encore, à rédiger une simple lettre dans nos campagnes, on se demande si « savoir écrire » ne se bornait pas, pour le plus grand nombre, à pouvoir apposer sa signature, à l'occasion, au bas d'un acte, et si « savoir lire » n'était pas plutôt ànonner. Quoi qu'il en soit, « l'état de l'instruction dans le Pays de Vaud était supérieur à ce qu'il était dans les Etats voisins, en particulier en France et, en général, dans les pays catholiques » (p. 372).

Il y aurait encore nombre de faits intéressants à relever dans l'étude de M. Panchaud, auxquels nous ne pouvons donner place dans ce compte rendu. Rien d'ailleurs ne saurait remplacer la lecture de son ouvrage, clair et bien ordonné, qui apporte une vue nouvelle et approfondie de l'une des principales institutions de l'ancien Pays de Vaud. Il contribue, comme plusieurs autres travaux historiques publiés ces dernières années, à nous faire voir sous un jour plus juste toute la période de la domination bernoise.

JEAN-PIERRE AGUET.